PERIGORD NOIR SOLIDAIRE

ASSISES INSERTION & HANDICAP 1er décembre 2017

PROJET DE CHARTE PARTENARIALE TERRITORIALE Structures du PNS – Entreprises – Collectivités territoriales du Périgord Noir

2

Le but de la charte partenariale

Renforcer les liens entre les acteurs et créer des partenariats qui s'inscrivent dans le temps:

- reconnaître les structures de PNS comme organismes de placement des publics en augmentant l'activité marchande des structures et leurs partenariats avec les acteurs économiques du territoire,
- améliorer la compréhension des démarches de l'Insertion par l'Activité Economique (IAE) par les entreprises et les collectivités territoriales en inscrivant leurs projets dans des actions de développement local,
- décloisonner les initiatives d'accompagnement des publics en prenant en compte, autant que faire se peut, de la globalité des problèmes rencontrés par la personne (emploi, formation, insertion des publics de l'IAE et du handicap, mobilité, logement, santé...) pour favoriser l'accès et le retour à l'emploi.



Les engagements de PNS

- Partager des réponses RH / Compétences entre structures de PNS par la construction d'un projet mutualisé, en cohérence avec les projets économiques du territoire,
- Travailler sur les blocs de compétences communs, les compétences à partager, tant pour le personnel permanent des structures, que pour les publics accompagnés,
- Construire une offre de formation collective pour les publics accompagnés et les salariés permanents des structures d'insertion par l'activité économique sur le territoire,
- Développer une culture d'évaluation de leurs projets permettant de rendre compte de la réalité de la conduite des actions, de la satisfaction des bénéficiaires et des engagements pris avec les entreprises et les collectivités territoriales.



Les engagements des collectivités territoriales

- Inscrire les actions de PNS dans les plans de développement économique local,
- Recourir aux structures de PNS en utilisant le levier de la commande publique et des marchés publics,
- Former les agents et élus en charge des clauses sociales afin de sécuriser les procédures et assurer leur suivi,
- Sensibiliser leurs agents à une meilleure connaissance des Structures d'Insertion par l'Activité Economique et, plus globalement, au sens de l'économie sociale et solidaire.



Les engagements les entreprises

- Diversifier les modes de recrutement pour permettre l'accès aux offres d'emploi aux publics relevant des structures de PNS, dans une logique de proximité,
- Contribuer à la découverte de l'entreprise pour les publics accompagnés par PNS, faciliter leur accès à des stages,
- Faciliter l'accompagnement professionnel par PNS des personnes dans leur période d'intégration en entreprise et, plus globalement, faciliter la mise en œuvre des prestations de suivi dans l'emploi (PSDE) par PNS,
- Collaborer avec les structures de PNS pour mettre en place des outils de préparation à l'emploi pour accéder aux postes de travail dans les entreprises, en fonction des offres d'emploi exprimées...



Les engagements collectifs des partenaires de la charte

- Participer aux animations territoriales des structures de PNS, aux évènements des associations d'entreprises et des collectivités locales, aux groupes de travail thématiques...
- Echanger les bonnes pratiques professionnelles,
- Valoriser les actions partagées d'innovation sociale en relation avec les personnes en situation de précarité ou de handicap,
- Partager l'observation et la veille des besoins pour lancer de nouvelles initiatives en lien avec les gisements d'emploi.



Les valeurs partagées

La charte prône des valeurs communes en conservant toujours la personne au centre des préoccupations professionnelles et des projets partenariaux :

- l'adaptation des compétences des salariés aux évolutions des besoins de la clientèle,
- le respect des salariés de PNS (salariés permanents et salariés accompagnés) dans la construction de parcours et de mobilité professionnels,
- la volonté de consolidation des liens entre les signataires de la charte, basés sur la confiance, l'esprit d'ouverture, la solidarité et la complémentarité des fonctions de chacun.